

Date : 17 février 2026

Heure : 19 h 30

Lieu : TEAMS

Procès-verbal

Présences :

Nicolas Cervant-Caron	Administrateur (District 1)
Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Vacant	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Vacant	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Sarah Durocher-Bernier	Administratrice (18 à 35 ans)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Julie Thibault	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)
Nathalie Lebel	Administratrice (Personnel enseignant)
Cynthia Morneau	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absences :

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule à distance via la plate-forme TEAMS et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents. Madame Nancy Couture, assiste à la rencontre depuis le siège social.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Breault et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 037 – 2026-02-17

3. Assermentation d'un nouveau membre du conseil d'administration

Madame Nancy Couture procède à l'assermentation d'un nouvel administrateur :

✓ Madame Sarah Durocher-Bernier (Communauté, 18-35 ans)

Le membre prête serment à voix haute séance tenante auprès de madame Nancy Couture, directrice générale, et s'engage à compléter et signer la documentation nécessaire à son assermentation.

4. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance

La présidente survole le procès-verbal de la séance régulière du 16 décembre dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Nicolas Cervant-Caron et résolu :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 16 décembre 2025, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 16 décembre 2025 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 038 – 2026-02-17

5. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

6. Information des comités et recommandations

6.1. Comité de gouvernance et éthique

Les points suivants :

- ✓ Plan d'action 2025-2026
- ✓ Présentation du PL 94
- ✓ Processus de désignation des membres du CA
- ✓ Analyse des candidatures pour le comité d'enquête et de déontologie des membres du CA

6.2. Comité de vérification

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6.3. Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

7. Points d'informations générales et orientations stratégiques

7.1. Renouvellement de certains membres du CA

Monsieur Vincent Pelletier nous rappelle que le mandat de la moitié des administrateurs viendra à échéance le 1^{er} juillet prochain. En conséquence, les démarches seront entreprises afin de procéder à la désignation des membres du CA dont les postes seront vacants à cette date. Un document d'information est déposé dans l'équipe TEAMS du CA. Monsieur Pelletier invite les administrateurs qui auraient des questions quant à ce processus à communiquer directement avec lui. Par ailleurs, la présidente, madame Édith Tremblay, recueillera les intentions de renouvellement de mandats des administrateurs sortants au cours des prochaines semaines.

8. Dossiers à être adoptés

8.1. Calendriers scolaires jeunes et adultes 2026-2027

La présidente, madame Édith Tremblay, invite la directrice des Services éducatifs, madame Julie Thibault, à présenter et expliquer le calendrier scolaire 2026-2027.

Après discussions la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les articles 238 et 252 de la *Loi sur l'instruction publique* [L.R.Q., c. I-13.3] qui stipulent que le centre de services scolaire établit les calendriers scolaires des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu à leur régime pédagogique respectif;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement n° 2 – *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU :**

D'ADOPTER les calendriers scolaires du secteur jeunes, des secteurs de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2026-2027 comme présentés et dont les explications ont été fournies séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 039 – 2026-02-17

8.2. Personne autorisée – Calendrier de conservation

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est un organisme public visé au paragraphe 6° de l'annexe de cette Loi;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement n° 2 – Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs du Centre de services scolaire ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Lebel **ET RÉSOLU :**

D'AUTORISER le secrétaire général, Monsieur Vincent Pelletier ou, à son défaut, la personne occupant les fonctions de coordonnateur aux affaires juridiques du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 040 – 2026-02-17

8.3. Nomination des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

CONSIDÉRANT l'obligation prévue par le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* de former un comité d'enquête et de déontologie;

CONSIDÉRANT la résolution CA 011 – 2022-08-23;

CONSIDÉRANT la démission de Mmes Jeanine Bérubé et Céline Lefrançois;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Jocelyn Michaud à siéger à ce comité et de Mme France Gagnon d'agir comme substitut;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Bernard D'Amours et de Mme Monic Vézina, à poursuivre leur implication;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Ouellet **ET RÉSOLU :**

DE nommer les personnes suivantes pour former le comité d'enquête et de déontologie :

- ✓ Bernard D'Amours, secteur gouvernance
- ✓ Monic Vézina, secteur éducation
- ✓ Jocelyn Michaud, secteur gouvernance ou éducation

DE nommer France Gagnon, secteur éducation, qui agira comme substitut.

DE fixer la durée du mandat de ces personnes pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2031.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 041 – 2026-02-17

8.4. Modifications aux politiques 11 et 15

CONSIDÉRANT le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* (RLRQ, c. I-13.3, r.6.2);

CONSIDÉRANT le *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* (RLRQ, c. I-13.3, r.11);

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire procède actuellement à la révision de ses tarifs concernant la surveillance du midi et le service de garde pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs de surveillance du midi sont indiqués à l'annexe A de la Politique n° 11 – *Gestion du transport scolaire*;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs du service de garde sont indiqués à l'annexe 1 de la Politique n° 15 – *Service de garde en milieu scolaire*;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire souhaite apporter des modifications à ces politiques, afin de refléter la hausse des coûts pour ce service;

CONSIDÉRANT les projets de politiques suggérés;

CONSIDÉRANT QUE les ajustements proposés pour la surveillance du midi et les frais de service de garde pour les journées pédagogiques demeurent toujours inférieurs aux montants maximaux pouvant être facturés aux parents selon les décrets 9467 et 9468 publiés par le ministre de l'Éducation à la Partie 1 de la Gazette officielle du Québec, le 21 juin 2025, page 400.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Lebel **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adopte les modifications suggérées à l'annexe A de la Politique n° 11 – *Gestion du transport scolaire* telles que proposées;

QUE ces changements soient effectifs pour l'année scolaire 2026-2027;

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adopte les modifications suggérées à la Politique n° 15 – *Service de garde en milieu scolaire* telles que proposées;

QUE les tarifs « de façon régulière » et « de façon sporadique » prévus à la Politique n° 15 – *Service de garde en milieu scolaire* soient automatiquement réajustés à chaque année à la suite de l’avis d’indexation à être publié par le ministère de l’Éducation;

QUE ces changements soient effectifs pour l’année scolaire 2026-2027;

QUE le document soit déposé sur le site Web du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

QUE les présentes politiques remplacent toutes autres politiques adoptées antérieurement à ce sujet.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 042 – 2026-02-17

8.5. Mandat d’achat : Ordinateurs portables

CONSIDÉRANT les besoins du Centre de services scolaire en matière d’ordinateurs portables pour les besoins de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire est maintenant tenu de procéder à l’achat de tels équipements via le Centre d’acquisitions gouvernementales (CAG);

CONSIDÉRANT QUE le mandat d’achat 2023-7525-50 relatif à l’acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs émit par le Centre d’acquisitions gouvernementales (CAG);

CONSIDÉRANT QUE le mandat d’achat est valide pour une période initiale de deux ans et compte trois options de renouvellement d’une année chacune (pour la période couvrant donc du 1^{er} décembre 2023 au 31 août 2028);

CONSIDÉRANT QUE la valeur d’engagement estimé pour l’achat d’ordinateur portable pour le personnel est de 180 096,00 \$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE la valeur d’engagement estimé pour l’achat d’ordinateur portable pour les élèves est de 300 418,18 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE la valeur de cet engagement dépasse les seuils pouvant être autorisés par la directrice générale en vertu du Règlement n° 2 – *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs* et que l’autorisation du conseil d’administration est alors requise;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Nicolas-Cervant-Caron **ET RÉSOLU :**

D’AUTORISER le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs à participer au regroupement d’achats 2023-7525-50 relatif à l’acquisition de postes informatiques et de moniteurs neufs;

D’AUTORISER la directrice générale à signer le formulaire d’adhésion au mandat;

D’AUTORISER la direction du Service des ressources informationnelles à signer tous les documents s’y rapportant.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 043 – 2026-02-17

8.6. Amendement de l’acte d’établissement 2026-2027 de l’École Chanoine-Côté

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la confirmation de l’ouverture d’un nouveau service de garde à l’École de l’Envol;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Ouellet **ET RÉSOLU :**

DE modifier l’acte d’établissement pour l’année scolaire 2026-2027 de l’École Chanoine-Côté (713005) afin de prévoir un service de garde à l’École de l’Envol.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 044 – 2026-02-17

9. Rapport des directions de service

Aucun élément n’est présenté sous cette rubrique.

10. Affaires diverses

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

11. Bons coups

11.1. Expo-Science de l'École secondaire de Trois-Pistoles

Les 22 et 23 janvier 2026 avait lieu l'Expo-Science à l'École secondaire de Trois-Pistoles. C'est en 1975 que s'est tenue la toute première édition de cet événement qui perdure depuis plus de 50 ans. C'est d'ailleurs cette même école qui a été la première à organiser un événement du genre dans l'est du Québec. En 2026, ce sont plus de 700 visiteurs qui ont pris part à l'Expo-Science. Bravo aux organisateurs.

11.2. Beaucoup d'action à l'École Gérard-Collin

L'École Gérard-Collin a été sélectionnée pour la venue du « Véhicube » de monsieur Pierre Lavoie. Les élèves étaient contents de bouger et d'en apprendre davantage sur la nutrition. Une belle activité bien organisée qui s'est déroulée le 12 novembre 2025.

L'école Gérard-Collin a organisé la toute première édition de son marché de Noël. Plusieurs parents, grands-parents et membres de la communauté, dont les fermières, se sont mobilisés pour contribuer au bonheur des élèves en achetant leurs fabrications. Les membres du personnel de l'école et les élèves sont particulièrement fiers d'avoir amassé plus de 2 000 \$ pour financer d'autres initiatives à venir. Merci à tous pour cette belle réalisation.

L'École Gérard-Collin a procédé à la formation d'un nouvel OPP qui compose un beau groupe de parents positifs et engagés. Ils étaient notamment présents lors du marché de Noël avec une activité de photographies animées avec impression de photos sur place. Ils ont également préparé un déjeuner du jour de l'an au retour du congé des fêtes. Un menu santé a été habilement concocté pour nos 200 élèves. Merci à tous pour votre implication.

11.3. Des nouvelles de la Formation professionnelle et du Service aux entreprises

Le projet de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en entreprise au DEP en opération d'équipement de production bat son plein dans différentes entreprises forestières de la région. Nous sommes fiers d'annoncer que plus de 30 élèves seront diplômés en 2025-2026, ce qui constitue un record pour nous. Merci aux entreprises de permettre à leurs travailleurs de développer leurs compétences professionnelles.

Nos projets de RAC nous auront permis d'identifier de nouveaux besoins en entreprise au niveau de la FBE (formation générale de base en entreprise). Nous donnerons plus de 200 heures d'ici la fin de la présente année scolaire au niveau de la littératie, de la numératie en plus d'une formation de base en informatique selon les besoins de l'élève et de l'entreprise. Une belle réussite!

Au niveau du Service aux entreprises (SAE), nous poursuivons notre beau projet de rehaussement des compétences au niveau de la formation *Chef au niveau culinaire*. Ce sont 12 élèves qui prendront part à 345 heures de formation entre le 12 janvier et le 19 juin 2026. Cette formation répond grandement aux entreprises de restauration sur notre territoire. Merci pour cette initiative renouvelée.

11.4. De nouvelles espadrilles pour nos filles actives du Transcontinental

Mesdames Claudia Bouchard et Elsa Rousseau-Sirois, responsables du regroupement Filleactive à l'École secondaire du Transcontinental, ont inscrit les 45 filles participantes à un concours organisé par la compagnie THE NORTH FACE. Elles devaient entre autres partager des photos de différentes activités Filleactive tenues à l'école. Bonne nouvelle, l'École secondaire du Transcontinental est l'une des deux écoles gagnantes. Chaque jeune fille remporte une paire d'espadrilles.

11.5. Soirée portes ouvertes à l'École secondaire de Dégelis

C'est le 27 janvier dernier que se tenait la soirée portes ouvertes à l'École secondaire de Dégelis pour les élèves de 6^e année du secteur et leurs parents. L'équipe-école a préparé différents ateliers afin de montrer aux futurs élèves de première secondaire l'offre de services au niveau des projets pédagogiques particuliers et en activités éducatives complémentaires. Une belle vidéo promotionnelle a notamment été présentée, illustrant :

- ✓ Programme de futsal et des Spartiates
- ✓ Stage-band en musique
- ✓ Projet alimentation
- ✓ Programme de natation et sauvetage
- ✓ Arts plastiques
- ✓ Labo créatif
- ✓ Activité Donjon Dragon
- ✓ Services professionnels
- ✓ Conseil étudiant

Merci aux membres du personnel présents pour le bel accueil réservé aux élèves et à leurs parents.

12. Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

13. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 08.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général